

**LETTRE PAR COURRIER RECOMMANDÉ**

**Département de la Cohésion Sociale**

**Monsieur le Conseiller d'Etat**

**Thierry APOTHÉLOZ**

Rue de l'Hôtel de Ville 2

Case Postale 3964

1211 Genève 3

Genève le 28 juin 2021

**A l'attention de Monsieur Thierry Apothéloz, Magistrat en charge du Département de la cohésion sociale – Office cantonal de la culture et du sport**

Monsieur le Conseiller d'Etat,  
Cher Monsieur,

Suite à la séance du 11 juin dernier « 5ème rencontre avec les faïtières culturelles », nous avons compris que des rencontres avec les faïtières seraient finalement organisées vers la fin août afin de pouvoir apporter notre expertise concernant les objets abordés dans « LES ATELIERS ».

Nous aimerions recevoir une confirmation que ce processus aura bien lieu et davantage de précisions quant au calendrier de ces rencontres afin que toutes les faïtières et associations professionnelles puissent s'organiser.

Nous souhaiterions également vous entretenir sur un possible malentendu. Nous nous interrogeons principalement quant à la méthode de ce processus de consultation dont le calendrier ne nous a pas permis d'effectuer un travail respectueux et efficace. Si nous ne doutons pas de la bonne volonté de votre Département, nous contestons la façon dont cette consultation a été mise en œuvre. En effet, dans le délai très restreint qui nous a été communiqué, il ne nous a pas été possible d'organiser des séances avec nos membres ni même de transmettre des points précis à articuler pour proposer des débats et des votes au sein de nos associations.

Les Comités des organisations professionnelles signataires de cette lettre réunis autour du projet de la FRACG (Fédération du Réseau Artistique et culturel de Genève) sont composés de personnes élues pour entreprendre des actions selon un cahier des charges défini. Les Comités engagent des personnes compétentes pour mener à bien leurs objectifs.

Les Assemblées donnent ainsi confiance à leurs Comités respectifs et les membres de ces différentes associations sont consulté.e.s afin de pouvoir leur faire part des travaux en cours sur les objets importants qui les concernent mais également pour procéder à des votes quand ils sont nécessaires. Nous envoyons aux réunions importantes des membres qui connaissent les dossiers et qui sont élu.e.s ou mandaté.e.s pour ce faire. Ainsi personne ne parle à la place des autres sans en avoir reçu le cahier des charges et sans avoir été élu.e comme rapporteur.euse.

# FRACG

Fédération du réseau artistique et culturel de Genève

Nous travaillons selon un processus démocratique clair. C'est pourquoi, la méthode et le processus lancés dans l'urgence par votre Département ne correspondent pas à des modes de fonctionnement qui permettent d'appliquer ces principes fondamentaux. Or puisque nous avons eu régulièrement des rencontres de faitières avec vous, une concertation lors de ces rencontres aurait simplement pu régler ces questions d'organisation et de calendrier afin que nous puissions mettre en place des débats respectueux d'un processus indispensable pour ce type d'événement.

Par ailleurs, nous n'avons pas reçu d'invitation spécifique en tant qu'organisation professionnelle qui nous permette de comprendre quelle serait notre place : devons-nous préparer un travail et transmettre un outil, une réflexion ? Nous n'avons pas non plus reçu d'informations concernant les personnes présentes, et comment les représentations seraient respectées et selon quelles règles de fonctionnement.

Nous avons besoin de savoir qui parle au nom de qui et de quoi. Nous rappelons ici que nous avons une histoire collective dont il serait utile de se saisir puisque de nombreux dossiers et ateliers ont déjà été constitués en faisant l'objet d'expertise à Genève et en Suisse.

Après plus d'une année de stress et d'urgence - dont vous pouvez imaginer la violence compte tenu également du fait que nos associations n'ont pas les moyens financiers suffisants pour pallier ce type de choc lié à la pandémie - le processus brutal et sa forme nous imposent un rythme non absorbable. Nous aurions pu imaginer qu'au vu de la situation, il aurait été plus approprié de nous consulter et de procéder à une mise en place efficiente avec calendrier respectueux des un.es et des autres. Nous pensons que ce qui se produit éteint nos pouvoirs et notre raison d'être en tant qu'organisations professionnelles et nous disperse.

Aussi, et de manière à éviter que des décisions se passent en huis clos dans l'urgence et de manière non inclusive, nous aurions besoin que vous nous transmettiez les PV des séances. Il nous semble par ailleurs que filmer ces séances aurait pu faciliter le processus de suivi. Enfin, nous insistons sur le fait que chaque domaine artistique et/ou structure a des besoins et des préoccupations spécifiques. Discerner ces besoins permettrait moins de confusions, plus d'échanges et de repères.

Aujourd'hui, nous avons besoin d'une liste des objets de discussions abordés dans ces ateliers afin de préparer nos membres lors des Assemblées que nous sommes en train d'organiser. Nous devons organiser des séances de débats et de concertation à l'interne de nos Associations puis nous réunir au sein de la FRACG afin de pouvoir partager nos propositions et /ou revendications.

Nous pourrions alors procéder avec vous à une consultation, vous faire un retour circonstancié en tant que porte-parole, être parfaitement cohérent.e.s avec nos membres, notre devoir et mettre en exercice toutes nos compétences afin d'apporter les outils et les réflexions qui sont les nôtres.

Nous souhaitons vous adresser, Monsieur le Conseiller d'Etat, Cher Monsieur, toute notre considération pour le travail que fournit votre Département depuis le début de la crise liée à la pandémie de la COVID-19 et ce, malgré ces échanges critiques.

# FRACG

Fédération du réseau artistique et culturel de Genève

## ORGANISATIONS SIGNATAIRES

**Action Intermittence** - Alexandra Tiedemann et Fabienne Abramovich

**Faïtière genevoise des producteur·ice·x·s de théâtre indépendant et professionnel** - Comité TIGRE

**Fédération genevoise des musiques de Création (FGMC)** - Leila Kramis, Cyril Bondi et Guy Schneider

**Rencontres Professionnelles de Danses - Genève (RPdances)** - Foofwa d'Imobilité et Barbara Yvelin

Ces organisations font parties de la Fédération du réseau artistique et culturel de Genève (FRACG). Elles représentent plus de 140 structures (compagnies de danses, théâtres, ensembles de musiques, centres de productions) et près de 1500 professionnel.le.s dans le domaine de la culture (artistes, technicien.ne.s, administrateur.trice.s, etc.) à Genève.

Copie courriel à :

- Madame Teresa Skibinska - Secrétaire générale adjointe - Département de la cohésion sociale - Office cantonal de la culture et du sport
- Madame Cléa Redalié - Responsable du pôle culture de l'office cantonal de la culture et du sport.
- Monsieur Sami Kanaan - Conseiller administratif - Département de la culture et de la transition numérique de la Ville de Genève
- Madame Kate Reidy - Cheffe du service culturel - Département de la culture et de la transition numérique de la Ville de Genève
- Madame Patrizia de Saab - D'Amore - Présidente du Conseil Consultatif de la Culture - Canton de Genève